



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Communiqué de presse

Charleville-Mézières, le 17 mars 2020

### **Coronavirus COVID-19 Point de situation dans les Ardennes Mardi 17 mars 2020**

#### Évolution du nombre de cas confirmés

Mardi 17 mars 2020, 2 nouveaux cas confirmés de Coronavirus ont été relevés dans les Ardennes. Leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude et ils ont été placés en quatorzaine à leur domicile.

Au total, ce sont donc 3 cas qui ont été confirmés dans le département.

**Il est essentiel que les mesures barrières soient strictement respectées par chacun d'entre nous.**

L'ensemble de la France est passé au stade 3. Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, dites "barrières" doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance. Les rassemblements, réunions, activités et accueils qui ne sont pas interdits sont organisés en veillant au strict respect de ces mesures.

#### Les bons gestes à adopter

**Il est demandé à l'ensemble de la population d'appliquer scrupuleusement les consignes d'hygiène, les mesures de restrictions de contacts.** Cette vigilance partagée par tous permettra de contribuer à freiner la diffusion du virus et protéger les personnes vulnérables.

Pour permettre aux hôpitaux de continuer à accueillir et à soigner les malades du COVID-19, en lien avec l'éducation nationale et les collectivités territoriales, un accueil sera organisé dès mardi 17 mars pour les enfants âgés de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise.

#### La prise en charge des patients

L'ensemble des établissements de santé sont mis en alerte, les capacités en tests COVID-19 ainsi que les capacités de réanimation sont en cours de renforcement.

Les hôpitaux et cliniques annulent toute chirurgie non-urgente pour accueillir le maximum de malades du coronavirus.

Des travaux sont menés par l'agence régionale de santé en concertation avec les médecins libéraux sur les modalités de prises en charge des patients à domicile tout en garantissant la protection des malades et des professionnels de santé.

Depuis ce jour, les laboratoires d'analyses médicales de ville ont commencé à s'engager dans la réalisation des tests COVID-19, pour des prélèvements destinés prioritairement aux professionnels de santé symptomatiques : médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes etc. Afin d'assurer ces prélèvements dans des conditions optimales, les laboratoires d'analyses médicales ont été approvisionnés en masques de protection FFP2, et les prélèvements sont effectués au domicile ou au cabinet des professionnels.

Concernant les patients, - cas graves, hospitalisés – les tests continueront à être effectués à l'hôpital, de même que les tests concernant les personnels de ces établissements.

### **Composez le bon numéro en fonction du besoin**

Le SAMU centre 15 reçoit de nombreux appels. Le préfet des Ardennes et l'agence régionale de santé rappellent les consignes à respecter pour ne pas saturer les services de secours :

- **Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation.**
- **Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU-Centre 15.**
- **Pour toute autre situation et information générale : appelez le numéro vert national au 0 800 130 000 qui vous indiquera la conduite à tenir.**

Le recours au centre 15 doit être réservé à la prise en charge de patients présentant des signes de gravité et qui nécessitent soit une intervention des services de secours, soit une hospitalisation, pour sécuriser la prise en charge de leur maladie.

**Vous retrouverez plus d'informations sur les sites internet du [Gouvernement](#) du [Ministère des Solidarités et de la Santé](#) et de [Santé publique France](#).**

Contacts presse :

ARS Grand-Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

Préfecture des Ardennes: [pref-communication@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardennes.gouv.fr)